Installation de VNC sur le poste de la documentaliste.  
  
  
  
La réponse du guichet unique est correcte. Les demandes d’évolution du réseau pédagogique correspondent à des demandes de services qui doivent m’être formulées directement.  
  
Le cas échéant, je formule ensuite une demande service a ATOS, soumise à devis, pour la mise en œuvre de la demande.  
  
Pour cette partie installation de logiciel, il s’agit d’un mode transitoire jusqu’à la migration vers la solution Région qui se substituera aux outils existants.  
  
Sur la mise en place de VNC, j’ai besoin de précisions complémentaires :  
  
· Est-ce que le poste de la documentaliste est concerné par la dotation Région ? J’ai constaté sous reglyce que 3 postes sont prévus pour le CDI coté Laffemas.  
  
· Je dois également me renseigner si cette fonctionnalité sera disponible sur le nouvel environnement région. Je ne suis pas favorable à installer une fonctionnalité qui pourrait disparaître lors de la migration (tout au moins au départ).  
  
Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.  
  
Bien cordialement  
  
Jean-Marc Richaud